

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 806

Rubrik: Politique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y en a plus comme nous

Année après année, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consacre un rapport à l'examen de l'évolution économique dans chacun de ses 24 pays membres — dont la Suisse. Ces études annuelles n'ont pas seulement pour objet de publier dans les deux langues de l'organisation (français et anglais) de brillantes analyses de la conjoncture d'ici et d'ailleurs. Elles visent plus haut, conformément aux buts de l'OCDE, créée en 1961 pour contribuer à une expansion harmonieuse des économies nationales et du commerce mondial. Comme le rappelait récemment l'ambassadeur Jean Zwahlen, chef de la délégation suisse près l'OCDE: «Les politiques économiques des pays membres sont examinées annuellement dans le but de les rendre convergentes et, si possible, compatibles pour assurer le meilleur environnement économique international possible» (24 Heures, 30.1.1986).

MIROIR ANNUEL

Dans cette perspective, le secrétariat de l'OCDE, sis au Château de la Muette, dans l'ouest parisien, n'hésite pas à se livrer à des appréciations de la situation dans les pays membres, ni à distribuer bons et mauvais points aux gouvernements nationaux selon qu'ils ont su ou non maîtriser l'inflation, réduire le chômage, assurer la croissance et résister aux pressions protectionnistes. Bien entendu, les gouvernements surveillent plus ou moins étroitement ce que disent d'eux tous ces technocrates internationaux — d'ailleurs ressortissants des différents pays membres. La Suisse ne résiste pas à la tentation d'exercer cette forme de préférence, même quand elle recueille, comme

cette année, de louangeux commentaires sur sa politique économique.

Pratiquement, la Suisse se contemple une fois par an dans le miroir qu'elle a elle-même tendu à l'OCDE. En effet, tous les chiffres cités dans le rapport sur la Suisse proviennent de l'officialité fédérale, principalement du Département de l'économie publique et de la Banque nationale suisse. Les commentaires faits sur cette base commune ne sauraient donc réserver de grandes surprises à l'officialité helvétique; ce qui n'empêche pas la sortie du rapport sur la Suisse de soulever à chaque fois un certain intérêt, dans la presse alémanique tout au moins.

Comme d'habitude, l'examen annuel 1985 rappelle les principales données composant le tableau de bord de l'économie suisse, commente l'évolution conjoncturelle récente et donne quelques tendances et prévisions. Le tout se rend utile par une présentation synthétique d'informations éparpillées dans différentes publications de Berne ou de Zurich, auxquelles s'ajoutent des statistiques internationales compilées au secrétariat de l'OCDE.

Outre ces rubriques de routine, appréciées des spécialistes et largement méconnues des autres citoyens, les rapports consacrent chaque fois un chapitre à un sujet d'actualité: par exemple, inflation importée en 1974, régulation de la demande en 1976, politique structurelle en 1983, nouvelles technologies en 1984 et marché du travail en 1985.

Les experts de l'OCDE se penchent avec attention sur le cas suisse: bon niveau d'emploi, population active «gouvernable», mode de détermination du salaire, etc. Comment font-ils donc, ces diables d'Helvètes, pour s'offrir et maintenir le plus faible taux de chômage de tous les pays industrialisés regroupés au sein de l'OCDE, avec de surcroît des écarts jugés peu importants entre les régions selon le sexe ou d'après l'âge?

Et les explications de pleuvoir pêle-mêle comme une recette dont on donnerait les ingrédients sans préciser les proportions: conventions collectives, concertation systématique entre les partenaires sociaux, offre de main-d'œuvre variant selon les besoins grâce aux femmes et surtout aux étrangers, bon système de formation professionnelle, sauvegarde du pouvoir d'achat par une politique conjoncturelle et monétaire suivie et crédible.

VIVE LA SOUPLESSE

Sur toute la ligne, les experts de l'OCDE rendent hommage à la souplesse de la législation et de la politique économique suisse; comme si dans ce pays on n'avait pas attendu que la notion de flexibilité vienne à la mode pour l'appliquer à tous escients. En particulier, l'OCDE constate que par comparaison avec les autres pays membres, le niveau des salaires en Suisse réagit mieux au mouvement de deux variables, à savoir l'évolution des gains de productivité et celle des termes de l'échange. «Etant donné la sensibilité dont fait preuve la progression des salaires nominaux suisses à l'égard de ces variables, il aurait dû être plus facile dans ce pays de ralentir la hausse des salaires après les deux chocs pétroliers et de freiner la montée du chômage (...). Il convient néanmoins de noter que tout en allant dans le bon sens et en étant statistiquement significative, la réaction des salaires suisses aux variations de la productivité et des termes de l'échange n'a pas été suffisamment forte du point de vue quantitatif pour empêcher un recul en valeur absolue de la demande de main-d'œuvre et de l'emploi après les deux chocs pétroliers» (page 58).

En clair, les deux facteurs précités n'ont pas suffi à modérer l'évolution des coûts nominaux de la main-d'œuvre et cela malgré «un degré élevé de rationalité et de flexibilité dans la détermination des salaires» (page 54). Les profits auraient dimi-

nué jusqu'à ces tous derniers temps où, comme on ne peut l'ignorer, même à Paris, la situation s'est renversée.

Sans le vouloir ou intentionnellement, les technocrates de l'OCDE entrent donc de plain-pied dans le débat qui a opposé les partenaires sociaux lors des négociations salariales de la fin de l'année dernière. Au nom de l'Union syndicale suisse, Beat Kappeler assurait que les salaires réels sont en retard (de 3,6%) sur les gains de la productivité. A quoi Bruno Widmer répondait (*Journal des associations patronales*, 12.12.1985) que, tout au contraire, la hausse des revenus réels dépasse (de 3,6% également, coïncidence) celle de la productivité. Le premier se fondait sur les enquêtes annuelles de

l'OFIAMT sur l'évolution des salaires et des traitements, tandis que le second s'appuyait, tout comme l'OCDE, sur les données de la comptabilité nationale.

Ce genre de grave «malentendu» subsistera aussi longtemps que les autorités livreront des séries statistiques non concordantes — et donc non crédibles — sur les revenus du travail. Et cela va encore durer. En août 1978, le Conseil fédéral a chargé l'OFIAMT de réexaminer l'enquête générale sur les salaires et traitements et, au besoin, d'en concevoir une nouvelle. Un projet de révision est désormais prêt, mais il n'a pas encore recueilli l'assentiment des partenaires sociaux. La suite à un prochain rapport de l'OCDE.

Y. J.

VISION SYNDICALE

L'air des régions

Coup de chapeau à la Revue syndicale suisse (adresse utile: Monbijoustr. 61, 3007 Berne, tél. 031/45 56 67) qui consacre son dernier numéro de 1985 au thème des régions en crise, vues par deux journalistes, un Suisse qui présente la Ruhr et le Nord-Pas-de-Calais et un Français qui découvre le Jura suisse horloger. Une double manière de prendre l'air pour une revue syndicale...

Prendre l'air c'est d'abord relativiser ses propres problèmes, voir qu'ailleurs aussi des régions, françaises, belges, allemandes et anglaises, ces «régions européennes de tradition industrielle» dont les mines, les forges et les filatures ont fait autrefois la richesse, sont maintenant condamnées à s'inventer un nouvel avenir. Et le salut, on en est convaincu, ne viendra pas d'abord du tertiaire, incapable d'éponger l'hémorragie des places de travail ou d'une hypothétique aide de l'Etat central. Non, le

redressement passe d'abord par la mise en valeur des ressources propres de ces régions: l'amélioration d'un réseau de communications déjà dense, l'utilisation d'un savoir-faire technique, bref un terrain d'élection pour les petites et moyennes entreprises, plus résistantes aux défis économique et technologique.

Mais cette mue ne va pas sans poser des problèmes aux organisations syndicales: «Cet engouement pour les PME et la création d'entreprises de poche comme agents privilégiés de la formation d'un nouveau tissu industriel rencontre généralement, dans le monde syndical, une profonde méfiance. Il y a de quoi. Rien de tel que ce foisonnement de petites boîtes pour dissoudre une organisation de travailleurs longuement implantée; pour rendre inopérants des mécanismes de représentation ouvrière patiemment construits; pour relativiser l'importance d'acquis sociaux historiquement liés à des luttes massives. Mais pourquoi le monde syndical, après tout, serait-il dispensé de muer en même temps que le vieux monde industriel? «... le paysage qui se dessine, les premiers traits visibles

du nouveau modèle industriel si l'on préfère, sont préoccupants. Flexibilité dans l'organisation du travail, mobilité professionnelle toujours recommandée au long de la vie active, et plus insidieusement primat de l'ascension individuelle sur la promotion collective... Il faudra bien du temps et de la réflexion sans doute pour jeter sur tout cela un regard syndical vraiment contemporain, c'est-à-dire non anachronique; pour évaluer le nouveau modèle industriel avec un esprit enrichi, et non pas bloqué, par l'expérience acquise au contact du modèle ancien.»

Le journaliste français, lui, n'en croit pas ses yeux: ce Jura, région industrielle mais sans terrils et sans usines géantes, sans pollution; région ouvrière mais qui a accepté sans trop renâcler la disparition de 60 000 postes de travail. Si l'extrême spécialisation de la production explique, ici comme ailleurs, le déclin industriel, elle a aussi marqué les mentalités, les structures sociales, les comportements qui «ont été pendant de longues périodes conditionnés par les caractéristiques de l'activité dominante, ce qui a eu pour conséquence une faible réceptivité aux innovations venant de l'extérieur, un faible esprit d'initiative, la négation de la nécessité de se reconverter.»

Les politiques régionales destinées à faciliter la mue doivent donc intégrer une dimension culturelle: «Il y a fort à parier que le besoin le plus fondamental des régions de vieille industrie, c'est de comprendre justement qu'un nouvel art de vivre est l'enjeu de la mue.» Une condition essentielle pour que se réalise l'espoir formulé par l'ancien secrétaire d'Etat au Plan, Jean Le Garrec: «Ce serait une extraordinaire revanche de l'histoire que cette gauche, qui a trouvé sa source dans la contestation d'un modèle industriel et de son oppression, soit à l'origine de la construction d'un autre modèle de développement et d'un autre modèle industriel.»